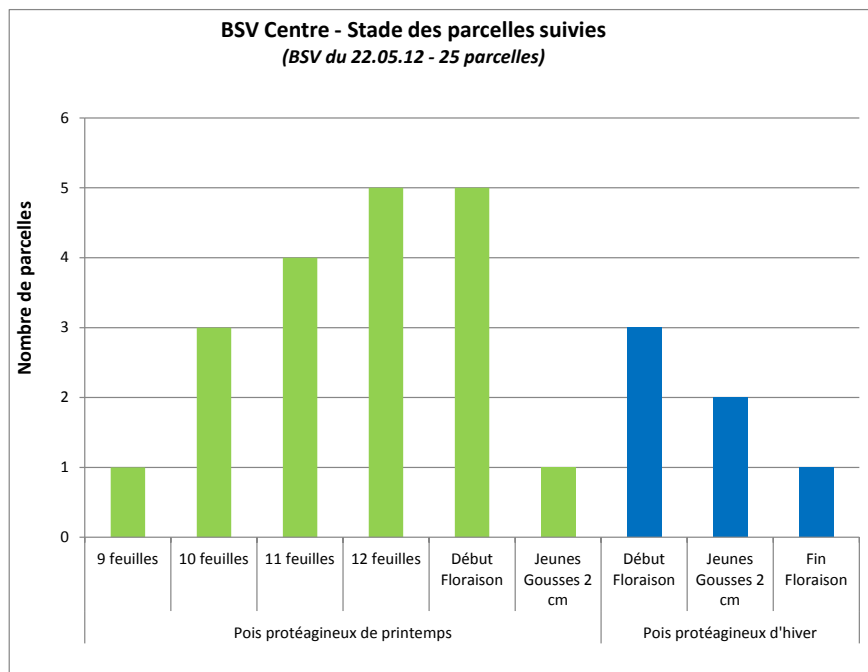


25 parcelles de pois protéagineux ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin :

- 6 parcelles de pois d'hiver, du stade début floraison à fin floraison;
- 19 parcelles de pois de printemps, dont les stades s'échelonnent de 9 feuilles à Jeunes Gousses 2 cm (JG2).



### ANTHRACNOSE DU POIS (*ASCHOCHYTA PINODES*)

#### Stade de sensibilité

Les symptômes d'antracnose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

#### Etat général

3 parcelles de pois d'hiver et 19 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'antracnose :

- une parcelle de pois d'hiver et une de pois de printemps situées en Eure-et-Loir ont été touchées par la grêle : les multiples blessures engendrées ont favorisé un développement important de l'antracnose, maladie nécrotrophe ; ces parcelles présentent des nécroses sur tiges et respectivement 60 et 40 % du feuillage touché pour la parcelle de pois d'hiver et celle de printemps ;



- les 2 autres parcelles de pois d'hiver présentent des nécroses sur tiges étendues (de 2 à 5 cm de haut) et des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation, avec 10 et 90 % du feuillage touché selon la parcelle ; la parcelle la plus touchée porte également des ponctuations sur la moitié supérieure de la végétation, avec 90 % du feuillage touché ;
- 10 parcelles de pois de printemps sont indemnes et 8 présentent des symptômes d'antracnose ; 1 parcelle présente de petites nécroses sur tiges (moins de 0,5 cm de haut) ; les 8 parcelles présentent des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation, avec 1 à 40 % du feuillage touché ; 3 parcelles portent également des ponctuations sur la moitié supérieure de la végétation, avec 5 % du feuillage touché.

**Depuis les dernières observations, on constate que l'antracnose a progressé sur de nombreuses parcelles, étant donné les conditions climatiques pluvieuses favorables à son expression. La surveillance de vos parcelles est actuellement indispensable.**

Observez plus particulièrement le pied des plantes, car cette maladie progresse de la base vers le sommet. Des contaminations des étages supérieurs par des apports extérieurs, bien que plus rares, sont néanmoins possibles.

Le spectre de températures permettant le développement de cette maladie est très large (de 5 à 30°C).

## PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

### Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne entre début floraison et fin floraison.

*NB : des arrivées de pucerons verts plus précoces sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.*



N. CORNEC

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Malgré sa couleur lui permettant de se fondre avec la culture de pois, **ce puceron peut s'observer facilement** à l'aide d'une boîte ou d'une feuille plutôt rigide placée sous la végétation que l'on va secouer. En effet, ce puceron se laisse tomber dès qu'il se sent menacé et simule ainsi sa mort (phénomène de thanatose).

Pour un support d'un format A4 (environ 21x30 cm), on considèrera un « bouquet » composé de 4 plantes, que l'on secouera au-dessus pour évaluer un nombre moyen de pucerons par plante. Cette opération sera répétée 10 fois en différents endroits de la parcelle pour estimer une moyenne.

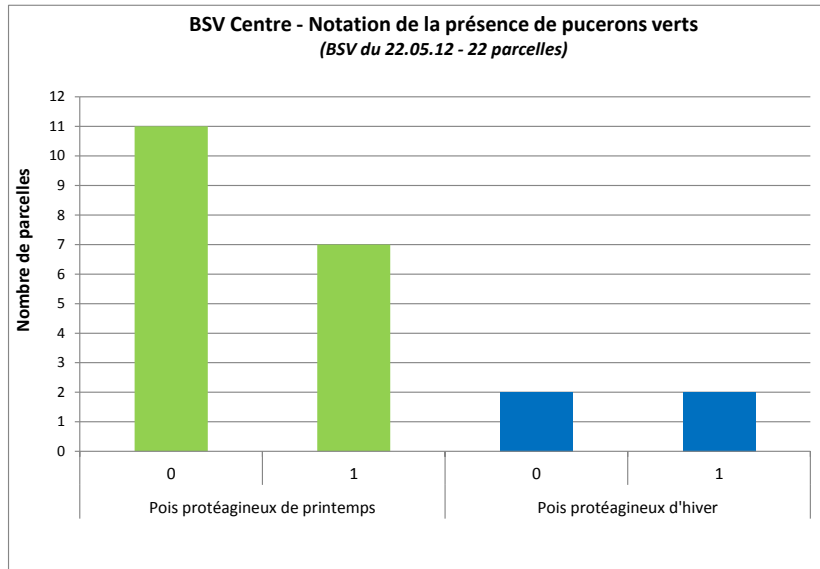
### Etat général

4 parcelles de pois d'hiver et 18 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : 13 parcelles sont indemnes (dont 2 pois d'hiver) tandis les autres présentent des populations pour l'instant de faible importance.

**Etant donné les conditions climatiques pluvieuses et fraîches, les populations de pucerons verts ne se sont pas développées sur les cultures de pois.**

**La plupart des parcelles sont maintenant entrées dans la période à risque vis-à-vis de ce ravageur : la vigilance sera donc de rigueur avec la remontée des températures et l'absence de pluies selon les secteurs. Néanmoins, la poursuite de conditions climatiques instables ne sera pas des plus favorables à l'expansion des populations de ce ravageur.**

La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une surveillance des auxiliaires qui participent activement à la régulation.



0 = absence de pucerons  
2 = 11 à 20 pucerons / plante  
4 = plus de 40 pucerons / plante

1 = 1 à 10 puceron(s) / plante  
3 = 21 à 40 pucerons / plante

## TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

### Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



### Etat général

3 parcelles de pois d'hiver (départements 28, 36 et 41) et 1 parcelle de pois de printemps (36) ont fait l'objet d'une observation de tordeuses :

- les parcelles de pois d'hiver totalisent 3 à 20 captures ;
- la parcelle de pois de printemps située dans l'Indre totalise déjà 93 captures en 2 semaines consécutives d'observation.

**Bien que la parcelle de pois de printemps soit très proche du 1<sup>er</sup> seuil de nuisibilité, il ne faut pas oublier que les vols de tordeuses peuvent être très localisés. Ainsi, la parcelle de pois d'hiver situé également dans le secteur d'Issoudun (36) ne totalise que 20 captures en 2 semaines consécutives.**

**Ainsi seules les parcelles au stade début floraison et dont la récolte est destinée à de la production de semences ou à l'alimentation humaine sont les plus exposées actuellement dans le secteur d'Issoudun (36).**

**Le stade début floraison marque le début de l'installation des pièges pour suivre les vols de tordeuses.**

Le principe repose sur l'attraction des mâles par une phéromone sexuelle spécifique de synthèse. La phéromone est contenue dans une capsule déposée sur une plaque engluée dans un piège « delta ».

NB : la capsule ne doit pas être touchée avec les doigts mais manipulée avec une pince et doit être détruite en fin de campagne. Les pièges sont réutilisables mais pour la même espèce, afin d'éviter les interférences entre phéromones : il s'avère donc nécessaire d'étiqueter ou de marquer soigneusement les pièges.

## MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

### Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

### Etat général

1 parcelle de pois d'hiver et 16 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de mildiou : toutes sont indemnes sauf 1 parcelle de pois de printemps touchée sur la partie inférieure et supérieure de la végétation (respectivement à 95 et 15 %).

**Etant donné les conditions climatiques instables, la surveillance des parcelles reste d'actualité.**



E. VANNETZEL / ARVALIS

## BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



### Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

### Etat général

1 parcelle de pois d'hiver et 4 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : 2 parcelles ont atteint le stade JG2 (dont celle d'hiver).

**OBSERVATION DES AUXILIAIRES****Contexte d'observations**

Sur 10 zones successives de la parcelle, noter le % de plantes avec la présence d'adultes.

**Etat général**

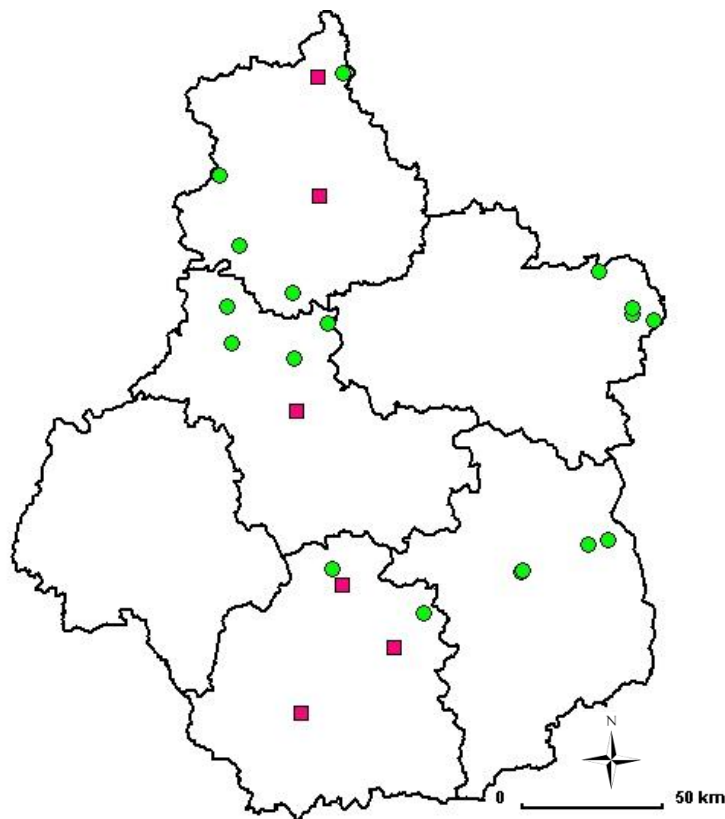
Une parcelle de pois de printemps a fait l'objet d'une observation des auxiliaires : la présence de coccinelles adultes est relevée sur environ 1 % des plantes.

La présence de coccinelles adultes est également signalée sur une parcelle de pois d'hiver.



## Annexes

Localisation des parcelles de pois et de féverole suivies pour la réalisation du bulletin du 22.05.12.



- Parcelles de pois de printemps (19)
- Parcelles de pois d'hiver (6)